

# RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION



- Règles Générales de la Marque CTB
- Modalités de Gestion
- Prescriptions Techniques
- Référentiel Assurance Qualité

Disponibles sur : [www.ctb-composants.fr](http://www.ctb-composants.fr)



INSTITUT  
TECHNOLOGIQUE

**Siège Social**  
10, rue Galilée  
77420 Champs-sur-Marne  
Tél. +33 (0)1 72 84 97 84  
[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

**N° d'application : CTB 510**  
**DQ CERT 20-300**

Annule et remplace le DQ CERT 19-305 du 09/04/2019  
Date de mise en application le 16/01/2020

# SOMMAIRE

<b>1. REFERENCES.....</b>	<b>4</b>
1.1. REFERENCES NORMATIVES.....	4
1.2. PROTOCOLES D'ESSAIS .....	5
<b>2. CHARNIERES.....</b>	<b>6</b>
2.1. CHAMP D'APPLICATION .....	6
2.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	6
2.3. EXIGENCES .....	6
<b>3. MECANISMES POUR PORTES RELEVABLES (ABATTANTS FERRES EN PARTIE HAUTE) .....</b>	<b>7</b>
3.1. CHAMP D'APPLICATION .....	7
3.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	7
3.3. EXIGENCES .....	7
<b>4. COULISSES DE TIROIRS .....</b>	<b>8</b>
4.1. CHAMP D'APPLICATION .....	8
4.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	8
4.3. EXIGENCES .....	8
<b>5. FINITIONS VERNIES OU LAQUEES SUR COMPOSANTS D'AMEUBLEMENT EN BOIS .....</b>	<b>9</b>
5.1. CHAMP D'APPLICATION .....	9
5.2. DEFINITION DU PROCESS SOUMIS A LA CERTIFICATION .....	9
5.3. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	9
<b>6. PLATEAUX DE TABLE (PLAN DE TRAVAIL) POUR MOBILIER PROFESSIONNEL OU BUREAU, REVETU STRATIFIE OU MELAMINE .....</b>	<b>12</b>
6.1. CHAMP D'APPLICATION .....	12
6.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	12
6.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....	12
<b>7. FAÇADES POLYMERES POUR CUISINES OU SALLES DE BAIN .....</b>	<b>14</b>
7.1. CHAMP D'APPLICATION .....	14
7.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	14
7.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....	14

<b>8. PLANS DE TOILETTE AVEC INTEGRATION DE VASQUES EN MATERIAU DE SYNTHESE .....</b>	<b>16</b>
8.1. CHAMP D'APPLICATION .....	16
8.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	16
<b>8.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....</b>	<b>16</b>
<b>9. TEXTILES ENDUITS.....</b>	<b>19</b>
9.1. CHAMP D'APPLICATION .....	19
9.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	19
9.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES .....	19
<b>10. MECANISMES POUR CANAPES CONVERTIBLES .....</b>	<b>21</b>
10.1. CHAMP D'APPLICATION.....	21
10.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	21
<b>10.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES .....</b>	<b>21</b>
<b>11. MECANISMES POUR SIEGES INCLINABLES ET INCLINABLES / RELEVABLES ....</b>	<b>23</b>
11.1. CHAMP D'APPLICATION.....	23
11.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	23
11.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES .....	23
<b>12. MATERIAUX ALVEOLAIRES SOUPLES.....</b>	<b>24</b>
12.1. CHAMP D'APPLICATION.....	24
12.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES .....	24
12.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES .....	24

# 1. REFERENCES

## 1.1. REFERENCES NORMATIVES

Destinations	Normes	Années	Contenus
Charnières, compas, Coulisses de tiroirs	NF EN 15570	2008	Quincaillerie d'ameublement – Résistance mécanique et endurance des charnières et de leurs composants – Charnières pivotant sur un axe vertical.
	NF EN 15828	2010	Quincaillerie d'ameublement – Résistance mécanique et endurance des charnières et de leurs composants – Compas et charnières pivotant sur un axe horizontal.
	NF EN 15338 + A1	2010	Quincaillerie d'ameublement – Résistance mécanique et endurance des éléments extractibles et de leurs composants.
	FD CEN/TR 15588	2007	Quincaillerie d'ameublement – Terminologie des charnières et de leurs composants.
	NF EN ISO 9227	2017	Essai de corrosion en atmosphère artificielle, essai au brouillard salin
	NF EN ISO 6270-2	2018	Peinture et vernis - Détermination de la résistance à l'humidité - Partie 2 : mode opératoire d'exposition d'éprouvettes dans des atmosphères de condensation d'eau
Finition vernies ou laquées sur composant d'ameuble – ment bois	NF D 60-050	2009	Ameublement - Méthodes générales d'essai des finitions
	NF EN 312	2010	Panneaux de particules - Exigences
	NF EN 622-1	2003	Panneaux de fibres - Exigences - Partie 1 : exigences générales
	NF EN 622-5	2009	Panneaux de fibres - Exigences - Partie 5 : exigences pour panneaux obtenus par procédé à sec (MDF)
	NF EN 438-1	2016	Stratifiés décoratifs haute pression (HPL) - Plaques à base de résines thermodurcissables (communément appelées stratifiés) - Partie 1 : introduction et informations générales
	NF EN 438-2	2016	Stratifiés décoratifs haute pression (HPL) - Plaques à base de résines thermodurcissables (communément appelées stratifiés) - Partie 2 : détermination des caractéristiques
Vasques	NF EN 317	1993	Panneaux de particules et panneaux de fibres - Détermination du gonflement en épaisseur après immersion dans l'eau
	NF EN 310	1993	Panneaux à base de bois - Détermination du module d'élasticité en flexion et de la résistance à la flexion
	NF EN 319	1993	Panneaux de particules et panneaux de fibres - Détermination de la résistance à la traction perpendiculaire aux faces du panneau
	NF EN ISO 12460-3	2016	Panneaux à base de bois - Détermination du dégagement de formaldéhyde – Partie 3 : méthode d'analyse de gaz
	NF EN 717-1	2005	Panneaux à base de bois - Détermination du dégagement de formaldéhyde - Partie 1 : émission de formaldéhyde par la méthode à la chambre
	XPD 12-210 (périmée)	1998	Appareils sanitaires - Vasques et plans de toilette en matériaux de synthèse
	NF EN 198	2008	Appareils sanitaires - Baignoires en feuilles d'acrylique réticulées coulées - Exigences et méthodes d'essai
Mécanismes de lit pour canapés convertibles et sièges inclinables	NF EN 12520	2010	Meubles - Résistance, durabilité et sécurité - Exigences relatives aux sièges à usage domestique
	NF EN 1728	2012	Ameublement - Sièges - Méthodes d'essais pour la détermination de la résistance et la durabilité
	NF EN 1725	1998	Meubles à usage domestique - Lits et matelas - Exigences de sécurité et méthodes d'essais
	NF EN 581-1	2006	Mobilier d'extérieur - Sièges et tables à usages domestique, collectif et de camping - Partie 1 : exigences générales de sécurité
	NF EN 13759	2012	Meubles - Mécanismes de manœuvre des sièges et des canapés - Méthodes d'essai
Textiles enduits	NF EN 15618 + A1	2012	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Étoffes d'ameublement - Classification et méthodes d'essai
Mousses	NF EN 845	2009	Caoutchoucs et plastiques alvéolaires - Détermination de la masse volumique apparente
	NF EN ISO 3386-1	1998	Matériaux polymères alvéolaires souples - Détermination de la caractéristique de contrainte-déformation relative en compression - Partie 1 : matériaux à basse masse volumique. Et Amendement 1 (juin 2010)
	NF EN ISO 2439	2009	Matériaux polymères alvéolaires souples - Détermination de la dureté (technique par indentation)
	NF EN ISO 1856	2018	Détermination de la déformation rémanente après compression
	NF EN ISO 3385	2014	Matériaux polymères alvéolaires souples - Détermination de la fatigue par indentation à charge constante.

## 1.2. PROTOCOLES D'ESSAIS

Destinations	Protocoles	Millésimes	Contenus
Vasques	FCBA 8000	2005	Résistance à la pression sur : <ul style="list-style-type: none"><li>– La plage de robinetterie</li><li>– Sur le fond et l'envers des vasques</li></ul>
	FCBA 03-002	2005	Résistance à l'immersion de l'intégration : <ul style="list-style-type: none"><li>– Après conditionnement humide</li><li>– Après vieillissement accéléré (cycles humide, froid, chaud)</li><li>– Après chocs thermiques (cycles +75 °C puis + 5 °C)</li></ul>
Mousses	FCBA MAT 032	2010	<ul style="list-style-type: none"><li>– Essai de fatigue statique à charge constante sur nappage de literie</li></ul>
Mousses	protocole FCBA MAT017	2012	Matières alvéolaires à base de caoutchouc ou de plastiques : <ul style="list-style-type: none"><li>– Essai de fatigue statique à charge constante des matériaux alvéolaires souples</li></ul>

Les référentiels NF cités dans les présentes prescriptions techniques CTB Composants sont disponibles sur le site du FCBA : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

## 2. CHARNIERES

### 2.1. CHAMP D'APPLICATION

Les produits concernés sont les charnières à axe de rotation verticale, selon le domaine d'application de la norme NF EN 15570.

### 2.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La sécurité
- La solidité
- La durabilité
- La résistance à la corrosion

### 2.3. EXIGENCES

Tous les essais mécaniques sont réalisés successivement sur 4 jeux de quincaillerie (surcharge, durabilité, corrosion atmosphère humide, corrosion brouillard salin) dans l'ordre décrit dans la norme européenne NF EN 15570.

Pour tous les essais mécaniques, les échantillons sont montés suivant les prescriptions du fabricant ou à défaut suivant les configurations données par défaut dans la norme de référence NF EN 15570

	Normes	Spécification
Durabilité	NF EN 15570	Niveau 3 de la norme
Résistance mécanique	NF EN 15570	Niveau 3 de la norme
Résistance à la corrosion(*)	NF EN 15570 NF EN 6270-2	Essai en atmosphère humide Durée : 3 cycles AHT (climat de condensation alterné avec humidité et température de l'air) de 24 h.
Essai au brouillard salin	NF EN ISO 9227	Essai NSS : 24 heures <b>Dépôts cathodiques :</b> Parties visibles : classe de protection $\geq$ 6 suivant NF EN ISO 10289 : 2001 Parties cachées : classe de protection $\geq$ 5 suivant NF EN ISO 10289 : 2001 <b>Dépôts anodiques :</b> Parties visibles : aucune piqûre admise. Parties cachées : quelques piqûres admises

**(\*)Spécifications** : A l'exception des chants coupants, des fentes des vis, des têtes de rivets, des pièces en aluminium et des pièces moulées en zinc, aucune partie visible une fois les charnières montées ne doit présenter de trace de corrosion. Le bon fonctionnement doit être assuré.

### 3. MECANISMES POUR PORTES RELEVABLES (ABATTANTS FERRES EN PARTIE HAUTE)

#### 3.1. CHAMP D'APPLICATION

Les produits concernés sont les compas ou charnières à axe de rotation horizontale pour ferrés en partie haute pour les manœuvres des portes relevables, selon le domaine d'application de la norme NF EN 15828.

#### 3.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La sécurité
- La solidité
- La durabilité
- La résistance à la corrosion

#### 3.3. EXIGENCES

Tous les essais mécaniques sont réalisés successivement sur 4 jeux de quincaillerie (surcharge, durabilité, corrosion atmosphère humide, corrosion brouillard salin) dans l'ordre décrit dans la norme européenne NF EN 15570.

Pour tous les essais mécaniques, les échantillons sont montés suivant les prescriptions du fabricant ou à défaut suivant les configurations données par défaut dans la norme de référence NF EN 15828

	Normes	Spécification
Durabilité	NF EN 15828	Niveau 3 de la norme
Résistance mécanique	NF EN 15828	Niveau 3 de la norme
Résistance à la corrosion(*)	NF EN 15828 NF EN 6270-2	Essai en atmosphère humide Durée : 3 cycles AHT (climat de condensation alterné avec humidité et température de l'air) de 24 h.
Essai au brouillard salin	NF EN ISO 9227	Essai NSS : 24 heures <b>Dépôts cathodiques :</b> Parties visibles : classe de protection $\geq$ 6 suivant NF EN ISO 10289 : 2001 Parties cachées : classe de protection $\geq$ 5 suivant NF EN ISO 10289 : 2001 <b>Dépôts anodiques :</b> Parties visibles : aucune piqûre admise. Parties cachées : quelques piqûres admises

**(\*)Spécifications** : A l'exception des chants coupants, des fentes des vis, des têtes de rivets, des pièces en aluminium et des pièces moulées en zinc, aucune partie visible une fois les charnières montées ne doit présenter de trace de corrosion. Le bon fonctionnement doit être assuré.

## 4. COULISSES DE TIROIRS

### 4.1. CHAMP D'APPLICATION

La présente certification porte sur les coulisses de tiroirs telles que décrit dans la norme de référence NF EN 15338.

### 4.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La sécurité
- La solidité
- La durabilité
- La résistance à la corrosion

### 4.3. EXIGENCES

Pour tous les essais mécaniques, les coulisses sont montées selon les configurations données par le fabricant ou à défaut selon les configurations données par la norme NF EN 15338.

Les essais sont réalisés sur 4 jeux de quincaillerie (surcharge, durabilité, corrosion atmosphère humide, corrosion brouillard salin), dans l'ordre décrit par la norme NF EN 15338.

	Normes	Spécification
Durabilité	NF EN 15338	niveau 3 de la norme (niveau 2 pour les tiroirs de volume < 10 dm <sup>3</sup> )
Résistance mécanique	NF EN 15338	niveau 3 de la norme (niveau 2 pour les tiroirs de volume < 10 dm <sup>3</sup> )
Résistance à la corrosion (*)	NF EN 15338 NF EN 6270-2	Essai en atmosphère humide Durée : 3 cycles AHT (climat de condensation alterné avec humidité et température de l'air) de 24h.
Essai au brouillard salin	NF EN ISO 9227	Essai NSS : 24 heures <b>Dépôts cathodiques :</b> Parties visibles : classe de protection $\geq$ 6 suivant NF EN ISO 10289 : 2001 Parties cachées : classe de protection $\geq$ 5 suivant NF EN ISO 10289 : 2001 <b>Dépôts anodiques :</b> Parties visibles : aucune piqûre admise. Parties cachées : quelques piqûres admises

**(\*) Spécifications :** A l'exception des chants coupants, des fentes des vis, des têtes de rivets, des pièces en aluminium et des pièces moulées en zinc, aucune partie visible une fois l'élément extractible monté ne doit présenter de trace de corrosion. Le bon fonctionnement doit être assuré.



## 5. FINITIONS VERNIES OU LAQUEES SUR COMPOSANTS D'AMEUBLEMENT EN BOIS

### 5.1. CHAMP D'APPLICATION

La présente certification porte sur les finitions de composants de meubles en bois ou panneaux de bois vernis ou laqués : éléments de mobilier meublant, cuisine et de salle de bains, à usage domestique ou pour siège ou mobilier pour usage professionnel ou de bureau.

### 5.2. DEFINITION DU PROCESS SOUMIS A LA CERTIFICATION

Process d'application de matériau de finition sous forme liquide ou poudre sur un composant pour ameublement en bois massif, placage de bois, ou panneau à base de bois brut ou surfacé.

Process évalué par ses caractéristiques obtenues en performances d'aptitude à l'usage, de telle sorte qu'il réponde notamment aux exigences des marques NF ci-dessous.

### 5.3. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La résistance
- La durabilité
- La limitation des impacts environnementaux

Critères	Objectifs
<b>Environnement</b>	Mise en œuvre d'un process de revêtement respectueux des exigences réglementaires en matière d'environnement pour les activités de revêtements sur un support quelconque, notamment en ce qui concerne les émissions de COV , la maîtrise des effluents et la gestion des déchets
<b>Performances</b>	Traitement de finition répondant aux critères de performance des marques de certification NF du secteur de l'ameublement domestique ou du mobilier professionnel, mobilier de bureau
<b>Critères</b>	La finition obtenue doit être sans défaut visible (examen visuel de surface selon NF D 60 050) de type rayure, peau d'orange, ombrage, éclat, piqûres, défaut de relief...
<b>Matériaux supports</b>	Les composants en panneaux de particules ou de fibres revêtus doivent être contrebalancés, de potentiel formaldéhyde au minimum équivalent à la classe E1, de tenue au gonflement $\leq 15$ % (EN 317) et les panneaux de particules conformes mécaniquement au moins à EN 312 P2, et les panneaux de fibre MDF au moins conformes à la NF EN 622-1 (2009) et NF EN 622-5 (2009), catégorie usage général milieu sec. Des exigences particulières supplémentaires peuvent être demandées dans les prescriptions des Marques ci-dessus, par exemple potentiel formaldéhyde classe $\frac{1}{2}$ E1, ou règles d'hygiène spécifiques pour les mobiliers professionnels pour la restauration, les crèches, les classes maternelles, le mobilier de santé. Consulter les prescriptions techniques correspondantes.

Les exigences appliquées sont conformes aux prescriptions techniques des référentiels des marques :

- NF Ameublement (Cuisine - salle de bain, Meublant, Siège),
- NF Mobilier professionnel (Crèches, Education, Collectivité, Santé, Technique),
- NF Office Excellence Certifié (mobilier de bureau), au paragraphe « Performances des revêtements et finitions, laque et vernis sur bois massif ou plaqué ».

5.3.1.1. Assises & dossiers de sièges, plans de travail (table, bureau)

Essais, conditions : NF D 60 050	Assises ou dossiers de sièges	Plateau de table ou de bureau	
	Mobilier Professionnel	Mobilier Professionnel	Bureau
Brillance	-	≤ 45 gloss	
Luminance lumineuse EN 13721	-	-	15 ≤ Y ≤ 75
épaisseur du feuil ISO 2808	-	-	Pour information
Stabilité des teintes exposition bleu 6	Non applicable pour vernis transparent sur bois ou placage	Gris ≥ 3	Gris ≥ 3
Chocs thermiques 20 cycles : 1h -20°C / 1h +50°C	Aucune détérioration		
Adhérence avant et après choc thermique, quadrillage ISO 2409	d ≤ 2		
Chaleur sèche en étuve 16h 70°C	Cote 4		Cote 3, hors évolution coloris
Chaleur humide eau bouillante à 100°C	-	d ≥ 4	
Collage faces & chants 3 cycles, 50°C, restauration : 70°C.	Classe 3		
Produits alimentaires 1 h Evaluation selon EN 12720	<b>Information si d &lt; 4</b> - Acide citrique 10% - Huile d'arachide - Vin rouge - Cassis pur - Soda type coca-cola	<b>d ≥ 4</b> - Acide citrique 10% - Huile d'arachide - Vin rouge - Cassis pur - Soda type coca-cola	<b>Information si d &lt; 4</b> - Soda type coca-cola :
Produits domestiques & ménagers 10 min	<b>Information si d &lt; 4</b> - Stylo bille noir - Stylo plume noir - Feutre indélébile noir - Vernis à ongle - <b>1h</b> : Javel 3.6 %	<b>d ≥ 4</b> - Stylo bille noir - Stylo plume noir - Feutre indélébile noir - Vernis à ongle - <b>1h</b> : Javel 3.6 %	<b>Information si d &lt; 4</b> - Stylo bille noir - Stylo plume noir - Feutre indélébile noir - Vernis à ongle - <b>1h</b> : Javel 3.6 %, « Vigor » dilué à 5%
Produits pharmaceutiques 1h	<b>Information si d &lt; 4</b> - Eosine dilué à 2 %	<b>d ≥ 4</b> - Eosine dilué à 2 %	<b>Information si d &lt; 4</b> Eosine dilué à 2 %
Produits alimentaires chauds (1h)	<b>Information si d &lt; 4</b> - Café 40g/l à 80°C - Thé 10g/l à 80°C	<b>d ≥ 4</b> - Café 40g/l à 80°C - Thé 10g/l à 80°C	<b>Information si d &lt; 4</b> - Café 40g/l à 80°C
Abrasion Point initial	Nb ≥ 70 tours	Nb ≥ 100 tours HR : ≥ 250 tours (*)	Nb ≥ 70 tours
Rayure circulaire	F ≥ 0,9 N	F ≥ 1,5 N	F ≥ 0,8 N
Choc bille 110g Choc bille 500g	H = 40 cm bois massif, ou plaqué : pour information, 80% sans rupture		

### 5.3.1.2. Façades, côtés, dessus

Essais et conditions : NF D 60 050	Professionnel	Bureau	Cuisine	Salle de bain	Meublant	Siège
Stabilité des teintes, exposition bleu 6	Non applicable pour vernis transparent sur bois ou placage Gris $\geq 3$	Gris $\geq 3$	Gris $\geq 4$ Information si =3		Gris $\geq 3$	
Chocs thermiques cycles 1h -20°C /+50°C	20 cycles pas de détérioration		15 cycles pas de détérioration		-	
Adhérence avant et après choc thermique, quadrillage, ISO 2409	d $\leq 2$				d $\leq 3$	
Chaleur sèche en étuve, 16h 70°C	Cote 5	Cote 3 Hors coloris	-			
Collage faces & chants, 3 cycles	Classe 3 Restauration 70 °C Autres 50°C	Classe 3 50 °C	Classe 3 70°C	Classe 3 50 °C		-
Abrasion Point initial	Nb $\geq 30$ tours		Nb $\geq 30$ tours		Nb $\geq 20$ tours	Nb $\geq 50$ tours
Rayure, continue	F $\geq 0,8N$	F $\geq 0,6N$	F $\geq 0,6N$ <sup>(2)</sup> F $\geq 0,8N$ dessus	F $\geq 0,6N$ <sup>(2)</sup>		
Choc bille 110g <sup>(1)</sup> bois massif, ou plaqué : pour information	H = 25 cm <sup>(1)</sup>		H = 40 cm 80% sans rupture		H = 25 cm <sup>(1)</sup> 80% sans rupture	-
Choc bille 500g <sup>(1)</sup> bois massif, ou plaqué : pour information	H = 25 cm <sup>(1)</sup>		-			
<b>Produits alimentaires (*)<sup>(3)</sup></b>						
Ethanol 48%	-	-	d $\geq 3$			
Acide citrique 10%	Information si d < 4	-	-			
Huile d'arachide		-	-			
Vin rouge		-	d $\geq 3$	-		
Cassis pur		-	-			
Soda type coca-cola		Information si d < 4	-			
Acide acétique	-				d $\geq 3$	
<b>Produits domestiques &amp; ménagers (*)<sup>(3)</sup></b>						
Stylo bille noir, stylo plume noir, feutre indélébile noir	10 min : Information si d < 4		-			
Vernis à ongle	-		-	10 min d $\geq 2$	-	
Javel 3.6 %,	Information si d < 4		d $\geq 3$			
« Vigor » dilué à 5%	-	Information si d < 4	-			
Break up 3%	-		d $\geq 3$		-	
Dissolvant	-		-	2 min : d $\geq 3$	-	
<b>Produits pharmaceutiques (*)<sup>(3)</sup></b>						
Eosine 2 %	Information si d < 4		-	d $\geq 3$	-	
Désinfectant	-		-	d $\geq 3$	-	
<b>Produits alimentaires chauds (*)<sup>(3)</sup></b>						
Café 40g/l à 80°C	Information si d < 4		d $\geq 3$	-	d $\geq 3$	
Thé 10g/l à 80°C	Information si d < 4		-			

(\*) Application 1 heure, sauf précision.

(2) 0,5N pour les façades brillantes ( $\geq 70$  gloss NF EN 13722)

(3) pour l'ensemble des produits, autorisation de 2 produits de 1 degré inférieurs aux seuils, moyennant information (sauf en mobilier professionnel et bureau).

## 6. PLATEAUX DE TABLE (PLAN DE TRAVAIL) POUR MOBILIER PROFESSIONNEL OU BUREAU, REVÊTU STRATIFIÉ OU MELAMINE

### 6.1. CHAMP D'APPLICATION

Plateau de table pour mobilier professionnel ou plan de travail pour mobilier de bureau, en panneau revêtu mélaminé (PPSM) ou stratifié, fini à dimension, prêt à percer ou monter, chants revêtus.

Note : Les plateaux en finition vernies ou laquées relèvent du chapitre « [finitions vernies ou laquées sur composants ameublement bois](#) ».

### 6.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La sécurité
- La solidité
- La durabilité

### 6.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Critères	Objectifs
<b>Performances</b>	Traitement de finition et de collage répondant aux critères de performance des Marques de certification NF du secteur de l'ameublement , mobilier professionnel ou mobilier de bureau.
<b>Critères d'aspect</b>	La finition obtenue suivant la norme NF D 60050, NF EN 438 doit être sans défaut visible (examen visuel de surface selon NF D 60 050 ) de type rayure, ombrage, éclat, piqûres, défaut de relief,... Les chants doivent correctement affleurés et sans arêtes vives
<b>Matériaux support</b>	Les composants en panneaux, de particules ou de fibres, revêtus doivent être contrebalancés, de potentiel formaldéhyde au minimum équivalent à la classe E1, et les panneaux de particules conformes mécaniquement au moins à EN 312 P2. Des exigences particulières supplémentaires peuvent être demandées dans les prescriptions des Marques ci-dessus, par exemple potentiel formaldéhyde classe ½ E1 pour le mobilier de bureau, ou règles d'hygiène spécifiques pour les mobiliers professionnels pour la restauration, les crèches, les classes maternelles, le mobilier de santé. Consulter les prescriptions techniques correspondantes.

Les exigences appliquées sont conformes aux prescriptions techniques des référentiels des Marques

- NF Mobilier professionnel (Crèches, Education, Collectivité, Santé, Technique),
- NF Office Excellence Certifié (mobilier de bureau), aux chapitres « Finition stratifiés – PPSM – Revêtement et supports divers ».

Essais et conditions : NF D 60 050	Plateau de table ou de bureau, stratifiés, mélaminés, divers	
	Mobilier Professionnel	Bureau
Brillance	≤ 45 gloss	
Luminance lumineuse EN 13721	-	15 ≤ Y ≤ 75
Stabilité des teintes exposition bleu 6	Gris ≥ 3	
Chaleur sèche en étuve 16h 70°C	Cote 5	
Chaleur humide eau bouillante à 100°C	d ≥ 4	-
Collage faces & chants,	Classe 3 3 cycles, 50°C, restauration : 70°C.	
Porosité à la poudre de graphite	-	Cotation ≥ 3
Produits alimentaires	d ≥ 4 – Acide citrique 10% – Huile d'arachide – Vin rouge – Cassis pur – Soda type coca-cola	Information si d < 4 – Soda type coca-cola
Produits domestiques & ménagers	d ≥ 4 – <b>10min</b> : Stylo bille noir, – Stylo plume noir – Feutre indélébile noir – Vernis à ongle – <b>1h</b> : Javel 3.6 %	Information si d < 4 – <b>10min</b> : Stylo bille noir, – Stylo plume noir – Feutre indélébile noir – Vernis à ongle – <b>1h</b> : Javel 3.6 %, « Vigor » dilué à 5%
Produits pharmaceutiques	d ≥ 4 – Eosine diluée à 2 %	Information si d < 4 – Eosine diluée à 2 %
Produits alimentaires chauds	d ≥ 4 – Café 40g/l à 80°C – Thé 10g/l à 80°C	Information si d < 4 – Café 40g/l à 80°C
Choc bille 500g	H = 40 cm	H = 25 cm HR : H = 40 cm (*)
Abrasion Point initial	Nb ≥ 150 tours HR : 350 tours (*)	Nb ≥ 70 tours HR : 350 tours (*)
Rayure, continue EN 438-2	Degré 2	

(\*) HR = haute résistance

## 7. FAÇADES POLYMERES POUR CUISINES OU SALLES DE BAIN

### 7.1. CHAMP D'APPLICATION

- Façades en panneaux revêtus de film polymère thermoformé pour cuisines ou salle de bain.
- Façades finies à dimension, prêtes à percer, équiper ou monter.

### 7.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La sécurité
- La solidité
- La durabilité

### 7.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Critères	Objectifs
<b>Performances</b>	Traitement de finition répondant aux critères de performance des Marques de certification NF du secteur de l'ameublement domestique.
<b>Critères d'aspect</b>	La finition obtenue doit être sans défaut visible ( examen visuel de surface selon NF D 60 050 ) de type rayure, ombrage, éclat, piqûres, défaut de relief, bord tranchant, etc... Les modèles commercialisés doivent respecter un aspect homogène de la gamme (couleur, brillance, relief) sauf effet décoratif recherché.
<b>Matériaux support</b>	Les composants en panneaux de fibres (MDF) revêtus doivent être contrebalancés, et de potentiel formaldéhyde au minimum équivalent à la classe E1. Et le MDF au moins conforme à NF EN 622-1 (2009), et NF EN 622-5 (2009), catégorie exigences pour usage général, en milieu sec. Des exigences particulières supplémentaires peuvent être demandées dans les prescriptions des Marques ci-dessus, par exemple potentiel formaldéhyde classe E½, Consulter les prescriptions techniques correspondantes
<b>Tolérances dimensionnelles</b>	Les dimensions des produits finis thermoformés, sauf exigences spécifiques clients : <ul style="list-style-type: none"><li>- Longueur, largeur : ± 0,5 mm</li><li>- Equerrage : ± 1 mm</li><li>- Epaisseur : ± 0,3 mm</li></ul>

Les exigences appliquées sont conformes aux prescriptions techniques des référentiels de la marque NF Ameublement (Application cuisine / salle de bain).

Essai et conditions : NF D 60 050	Cuisine	Salle de bain
Comportement des collages aux variations climatiques 1 1 cycle	<p align="center"><b>Phase 2 procédure 1 à 70°C</b></p> 1 / Aspect : - Chants classe 4 - Face et profilés classe ≥ 2 2/ Tenue à l'arrachement : Chants, faces, profilés : classe 2 pas d'exigence sur les profilés si classe aspect ≥ 3	<p align="center"><b>Phase 2 procédure 2, 50°C</b></p> 1/ Aspect : - Chants classe 4, - Face, profilés classe ≥ 3 2/ Tenue à l'arrachement : Chants, faces, profilés : classe 2
Stabilité des teintes, exposition bleu 6	Information si = 3 Gris ≥ 4	
Abrasion Point initial	Nb ≥ 30 tours	
Rayure, continue	F ≥ 0,6N	
Produits alimentaires	d ≥ 3	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ethanol 48%</li> <li>- Acide citrique.</li> <li>- Vin rouge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ethanol 48%</li> <li>- Acide citrique.</li> </ul>
Produits ménagers	d ≥ 3	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Javel 3,6%</li> <li>- Break up 3%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Javel 3,6%</li> <li>- Break up 3%</li> <li>- Dissolvant (2 min)</li> </ul>
Produits domestiques	-	d ≥ 2 - Vernis à ongle (10 min)
Produits pharmaceutiques	-	d ≥ 3 - Eosine 2%
Produits alimentaires chauds	d ≥ 3 - Café 40g/l à 80°C	-

## 8. PLANS DE TOILETTE AVEC INTEGRATION DE VASQUES EN MATERIAU DE SYNTHESE

### 8.1. CHAMP D'APPLICATION

La présente certification porte sur l'intégration de vasques sanitaires dans des plans de toilette pour salle de bains.

### 8.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La sécurité
- La solidité
- La résistance
- L'étanchéité

### 8.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

#### 8.3.1.1. Panneau support

Caractéristiques	Exigences		Méthode d'essai
	Type « milieu sec »	Type « milieu humide »	
Tenue au gonflement en épaisseur	15% toute épaisseur	≤ 14% pour épaisseur >13 ≤20 mm ≤ 13% pour épaisseur >20 ≤32	NF EN 317
Résistance à la flexion (module d'élasticité)	≥ 1950 N/mm <sup>2</sup> pour épaisseur >13 ≤20 mm ≥ 1850 N/mm <sup>2</sup> pour épaisseur >20 ≤25 mm ≥ 1700 N/mm <sup>2</sup> pour épaisseur >25 ≤32 mm		NF EN 310
Résistance à la traction perpendiculaire (cohésion à sec)	≥ 0,30 N/mm <sup>2</sup>		NF EN 319
Potentiel en formaldéhyde	Classe E 1		NF EN ISO 12460-3

#### 8.3.1.2. Revêtement stratifié ou similaire pour plan de toilette :

Caractéristiques	Exigences	Méthode d'essai
Résistance aux tâches (produits liquides)	Les exigences appliquées sont celles exprimées dans les prescriptions techniques de la Marque NF Ameublement (Cuisine et Salle de bains) au § « Performances des revêtements et finitions / plan de toilette ».	



8.3.1.3. Feuille en matériau de synthèse

Caractéristiques		Exigences		Méthode d'essai
Résistance à l'abrasion		Perte de masse $\leq 0,8$ g pour 500 tours		XP D 12-210
Résistance à la rayure		Largeur $\leq 100$ microns sous $F = 0,5$ N		XP D 12-210
Résistance à la lumière		Exposition bleu 6 contraste $\geq 4$ (échelle des gris)		NF EN 438-2
Résistance aux taches	Liquides alimentaires froids			NF D 60-050
	Acide citrique 10 % de concentration	2 heures	5	
	Liquides domestiques et ménagers			
	Eau de javel 4,8 % de concentration	2 heures	5	
	Soude caustique 5 % de concentration	2 heures	5	
	Détergent (Vigor) 10 % de concentration	2 heures	5	
	Liquides pharmaceutiques			
	Ethanol 70 % de concentration	2 heures	5	
	Bleu méthylène 1 % de concentration	2 heures	5	
	Eosine 2 % de concentration	2 heures	5	
	Autres liquides			
	Vernis à ongles	30 secondes	3	
	Dissolvant – vernis à ongles	2 minutes	3	
Chlorure de sodium 170g/l dilué à 50%	2 heures	5		

#### 8.3.1.4. Vasque intégrée - panneau revêtu + vasque

Caractéristiques	Exigences	Méthode d'essai
Résistance aux chocs à la bille en fond de vasque	Pas de dégradation nuisible à l'aspect et au fonctionnement pour une hauteur de chute de la bille de 75 cm.	NF EN 198
Résistance à la charge statique en fond de vasque	Pas de rupture, ni dégradation de l'intégration sous une charge de 130 kg, appliquée pendant 10 minutes.	Protocole N° FCBA 8000
Résistance à la pression sur l'envers de la vasque	Pas de rupture, ni dégradation de l'intégration sous une force de 1 500 N appliquée pendant 10 minutes.	Protocole N° FCBA 8000
Résistance à la pression sur la plage de robinetterie	Pas de rupture, ni dégradation de l'intégration sous une force de 100 N, appliquée 500 fois, vers l'avant de la vasque, puis 500 fois vers l'arrière, à l'aide d'un appareillage simulant un robinet.	Protocole N° FCBA 8000
Résistance des collages revêtements et support	Procédure 2 - 3 cycles – 50°C- classe 3	NF D 60-050

#### 8.3.1.5. Etanchéité (Vasque intégrée - panneau revêtu) après épreuves de conditionnement

Caractéristiques	Exigences	Méthode d'essai
<b>Résistance à l'immersion de l'intégration</b> après conditionnement humide Uniquement pour plan en bois massif	Désaffleureur du revêtement du plan de toilette par rapport à la vasque : $\leq 4/10^{\text{ème}}$ de mm	Protocole N° FCBA 03 - 002
<b>Résistance à l'immersion de l'intégration</b> après vieillissement accéléré (cycles humide, froid, chaud)	Désaffleureur du revêtement du plan de toilette par rapport à la vasque : $\leq 4/10^{\text{ème}}$ de mm	
<b>Résistance à l'immersion de l'intégration</b> après chocs thermiques (cycles +75 °C puis + 5 °C)	Désaffleureur du revêtement du plan de toilette par rapport à la vasque : $\leq 4/10^{\text{ème}}$ de mm	

## 9. TEXTILES ENDUITS

---

### 9.1. CHAMP D'APPLICATION

---

Ces produits sont communément appelés supports textiles revêtus, mais aussi textiles enduits ou étoffe enduite. Ils sont définis comme suit :

« étoffe portant une couche continue, distincte, adhérente, de caoutchouc et/ou de plastique sur une de ses faces, ou sur les deux faces, l'ensemble étant un produit flexible ».

### 9.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

---

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La solidité
- La durabilité
- La sécurité au feu

### 9.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

---

Les exigences de ce référentiel sont celles des prescriptions techniques des Marques :

- NF Office Excellence Certifié,
- NF Mobilier Professionnel (Collectivité, Santé, Crèches)
- NF Ameublement

Elles évoluent en fonction des modifications apportées aux référentiels des Marques de Qualité précitées.

CARACTERISTIQUES	Méthode d'essai	Exigences	
		Longitudinal	Transversal
Résistance à la rupture par traction (1)	NF EN ISO 1421	$F \geq 250$ N	$F \geq 150$ N
Résistance des coutures (1)	NF EN ISO 13936-2	<b>assise</b> pas de rupture / $F=15$ daN	<b>dossier</b> pas de rupture / $F=10$ daN
Résistance au déchirement (1)	NF EN 4674-1 Méthode A	$F \geq 15$ N	
Résistance au pochage (1) (après passage en étuve)	NF EN 14704-2	. déformation textile $d \leq 5$ mm: déformation rémanente mousse $\leq 10\%$	
		. déformation textile $5 \leq d \leq 7$ mm: déformation rémanente mousse $\leq 8\%$	
		. déformation textile $7 \leq d \leq 9$ mm: déformation rémanente mousse $\leq 5\%$	
		usage siège domestique : $d \leq 7$ mm:	
Résistance à l'abrasion (2)	NF EN ISO 5470-2	51200 cycles niveau 2 usage siège domestique : à l'étude	
Résistance au froissement dû à l'application d'un couple de frottement (2)	NF EN ISO 5981	à 50 000 cycles pas de détérioration du type: - fissures, craquelures - abrasion de la surface et profondeur touchée - séparation support et de l'enduit Des plis persistants sont admis.	
Solidité à la lumière artificielle (2)	NF EN ISO 105 B 02	$i \geq 6$	
Tenue aux produits (2)	NF EN 15 973	Indice $\geq 4$ pour : <u>alimentaires</u> : acide acétique 7% + acide citrique 10% + éthanol 48% + huile d'arachide + sirop cassis + coca-cola <u>ménagers</u> : eau de javel 12° + Vigor pur et dilué 5% + savon de Marseille mouillé  à l'étude: café, sang, urine, salissure sèche, salissure grasse, encre de journal  Pour info: vin rouge 11%, stylo à bille	
Résistance aux frottements sec et humide (2)	NF EN ISO 105X12	$i \geq 4-5$ sec $i \geq 4$ humide	
Détermination de l'adhérence (2)	NF EN ISO 2411	$F \geq 15$ N	
essai feu cigarette	NF EN 1021-1	non allumage	
essai feu allumette	NF EN 1021-2	non allumage	
essai feu perte de masse (3)	NF D 60 013	conformité perte de masse	

(1) Seule la teinte principale de la gamme est testée.

(2) Les tests sont à réaliser sur une teinte claire, une teinte foncée, et une teinte intermédiaire.

(3) Pour l'essai de perte de masse, les produits sont analysés en association avec le rembourrage de référence : mousse polyuréthane de type HR densité  $35 \text{ kg/m}^3$  non ignifugée, ou de type CMHR densité  $37 \text{ kg/m}^3$  ignifugée.

## 10. MECANISMES POUR CANAPES CONVERTIBLES

### 10.1. CHAMP D'APPLICATION

La présente certification porte :

- Sur les mécanismes type « 2 plis » et « 3 plis », « portefeuille clic-clac » intégrés dans une structure,
- Sur les mécanismes type « 2 plis », « accordéons bz » auto-porteurs
- Sur les mécanismes type « tiroir », « gigogne » mixte (intégrés pour partie dans une structure et autoporteur pour l'autre)

### 10.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La sécurité
- La solidité
- La durabilité

Le produit doit répondre pour les deux fonctions sièges et couchage aux exigences ci-dessous 10.3.

### 10.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

	Essai	Evaluation	Type BZ	Type CLIC CLAC Composant limité au compas d'articulation (1)	Canapé convertible (2), type 2 ou 3 plis
--	-------	------------	---------	---	--

#### FONCTION SIEGE

EN 12520 5.1, 5.2	Sécurité	Absence risque blessure, point de cisaillement	X		X
EN 1728 6.4	Charge statique assise et dossier	EN 12520 5.4.1 2 x 1300 N (2 places)	X	X	X
EN 1728 6.17	Fatigue assise et dossier	EN 12520 5.4.1 25 000 cycles	!	!	X
EN 1728 6.18	Fatigue du bord avant	EN 12520 5.4.1 20 000 cycles	!	!	X
EN 1728 6.5	Charge statique sur bord avant	EN 12520 5.4.1 1300 N x 10	!	!	X

	Essai	Evaluation	Type BZ	Type CLIC CLAC Composant limité au compas d'articulation (1)	Canapé convertible (2), type 2 ou 3 plis
--	-------	------------	---------	--	--

### FONCTION COUCHAGE (3)

EN 1725 6 EN 581-1, lits gigogne.	Sécurité	Absence risque blessure, point de cisaillement	X	-	X
EN 13759	Manœuvres	2500 cycles	X	X	X
EN 1725 7.2	Stabilité	EN1022	X	-	- Non appliqué.
EN 1725 7.3	Durabilité	1000 N 10 000 cycles Toutes zones selon EN 1725.	X	-	X Zone tête:750N
EN 1725 7.4	Impact	10 impacts. Toutes zones selon EN 1725.	X	-	X Pas en zone tête
EN 1725 7.5	Durabilité du bord de lit	1000 N 5000 cycles.	X	-	X
EN 1725 7.6	Charge statique	1400 N	X	-	- (voir essai siège)
EN 1725 7.7	Charge statique au bord de lit	2 x 1200 N	X	-	X 1 point, 2 si longueur hors assise > 1600mm

(1) Compléments de structure banquette à fournir pour permettre la réalisation de l'essai.

(2) Les essais de fonction Siège et fonction couchage peuvent être effectués sur 2 échantillons séparés. Possibilité de réaliser les essais avec matelas d'essai défini dans EN 1725.

(3) Toutes exigences couchages applicables aux lits gigognes.

#### Notes :

BZ évaluée avec une fonction couchage permanent ; zones tête et pied non différenciées (pas d'allègement d'essai) ; fonction siège évaluée comme non permanente.

Clic clac : composant limité au compas articulé ; essais réduits à cette fonction ; l'exigence de fatigue assise et dossier est validée par les autres essais appliqués.

## 11. MECANISMES POUR SIEGES INCLINABLES ET INCLINABLES / RELEVABLES

### 11.1. CHAMP D'APPLICATION

La présente certification porte sur les mécanismes d'inclinaison, actionnés manuellement ou par moteur, avec ou sans système de relevage ou sur embase pivotante.

### 11.2. CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- La sécurité
- La solidité
- La durabilité

### 11.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques	Exigences	Méthode d'essai	Commentaires
Angles, arêtes et toutes parties accessibles à l'usage	Absence de risque de blessure	NF EN 12520	
Manœuvre des mécanismes	Aucun dommage susceptible de nuire à la sécurité de l'utilisateur Maintien de l'aptitude à l'usage	NF EN 13759	Evaluation effectuée après 3 650 cycles
Fatigue assise et dossier	Aucun dommage susceptible de nuire à la sécurité de l'utilisateur Maintien de l'aptitude à l'usage	NF EN 1728	Evaluation effectuée après 30 000 cycles
Fatigue du bord avant de l'assise	Aucun dommage susceptible de nuire à la sécurité de l'utilisateur Maintien de l'aptitude à l'usage	NF EN 1728	Evaluation effectuée après 30 000 cycles
Charge statique assise	Aucun dommage susceptible de nuire à la sécurité de l'utilisateur Maintien de l'aptitude à l'usage	NF EN 1728	
Charge statique dossier	Aucun dommage susceptible de nuire à la sécurité de l'utilisateur Maintien de l'aptitude à l'usage	NF EN 1728	

## 12. MATERIAUX ALVEOLAIRES SOUPLES

---

### 12.1. Champ d'application

---

Cette certification porte sur les matériaux alvéolaires souples (ou dénommés « mousses ») destinés à être utilisés dans les sièges rembourrés à usage de mobilier domestique ou mobilier professionnel. A ce jour , ces prescriptions ne s'appliquent pas aux matériaux en latex naturel ou synthétique.

L'usage « mobilier professionnel » s'entend pour les sièges destinés à être utilisés dans les bureaux , les ateliers ou les collectivités type hôtellerie, restauration, maisons de retraite, hopitaux, établissements universitaires ou de spectacles, salles scolaires, crèches, etc....et généralement tout établissement susceptible de recevoir du public.

Les matériaux certifiés peuvent être commercialisés sous forme de bloc à découper, ou comme un composant prêt à l'emploi pour son intégration dans un siège rembourré.

Un composant résultant de l'association d'un composant certifié avec un autre composant, certifié ou non, n'est pas assimilé à un composant certifié, sauf à démontrer sa conformité aux présentes caractéristiques.

### 12.2. Caractéristiques certifiées

---

Les caractéristiques certifiées portent sur :

- la résistance du matériau,
- la durabilité,
- la sécurité au feu,
- la limitation des impacts environnementaux.

### 12.3. Spécifications techniques

---

Les exigences de ce référentiel sont à minima celles appliquées dans les prescriptions techniques des Marques pour les applications suivantes :

- NF Office Excellence Certifié (mobilier de bureau)
- NF Mobilier Professionnel (Collectivité, Crèches, Education, Santé, Technique)
- NF Ameublement (mobilier domestique)
- NF Environnement pour ses critères applicables à ces matériaux

Elles évoluent en fonction des modifications apportées aux référentiels des Marques de Qualité précitées.

Dans ce cadre d'une certification de composant, elles peuvent aussi présenter des niveaux d'exigences supérieures aux Marques précitées pour certaines application.



### 12.3.1.1. Exigences techniques

Critère	Mode d'évaluation	Principe de l'essai	Exigences		
			Domestique	Siège professionnel Siège de bureau	
			(Assise et Dossier)	Assise	Dossier
Détermination de la masse volumique	NF EN 845		Pour information	Pour information	
Résistance à la compression	NF EN ISO 3386-1	Portance : détermination de la valeur de contrainte de déformation relative à 40% de compression (CV40)	Pour information	Pour information	
Résistance à l'indentation	NF EN ISO 2439	Mesure, dans des conditions définies, des forces appliquées pour enfoncer un pénétreur de 25 %, 40 % et 65 % de la hauteur de l'éprouvette dont les dimensions minimale sont imposées ; la force appliquée pour une pénétration de 40 %, étant la valeur d'indentation ; le rapport des forces appliquées pour des pénétrations de 65 % et 25 % étant le facteur d'indentation.	Pour information	F <sub>40</sub> ≥ 120 N Facteur ≥ 2,5	F <sub>40</sub> ≥ 50 N Facteur ≥ 2,5
Rémanence à la compression	NF EN ISO 1856	Détermination de la rémanence à la compression d'une éprouvette pendant 22h à 70°C, sous une déformation constante. Mesure de la déformation de l'épaisseur de l'éprouvette après reprise.	Déformation ≤ 10 %		
Fatigue dynamique par indentation	NF EN ISO 3385	Détermination de la perte d'épaisseur et de la perte de dureté par indentations répétées.	Effort de 75 DaN (assise) Effort 30 DaN (dossier) Déformation ≤5% Indentation ≤25%	Effort de 75 DaN Déformation ≤5% Indentation ≤25%	Effort 30 DaN Déformation ≤5% Indentation ≤25%
Fatigue statique	Protocole FCBA MAT 017	Mesure de la déformation rémanente et de la variation de la valeur d'indentation, après une indentation de durée 72h à l'aide d'un pénétreur de diamètre supérieur.	Déformation ≤ 5% Indentation ≤ 25 %		

### 12.3.1.2. Exigences de sécurité au feu

#### 1) Application de l'article AM 18 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie en ERP

Critère	Mode d'évaluation	Principe de l'essai	Exigence
Essai Feu Perte de masse	<b>NF D 60-013</b>	Protocole d'évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés - Source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20 g enflammé - Revêtements et rembourrages.	Application AM18 (1) Non Allumage <i>Perte de masse &lt; 100 g pour les mousses CMHR ou équivalente, avec un polyester FR neutre</i>

Ce critère a pour origine les exigences du règlement de sécurité dans les ERP du 25 juin 1980 modifié selon l'article AM18 (arrêté du 6 mars 2006).

Pour la présente certification, sa conformité est demandée :

- pour les matériaux destinés à des sièges multiplaces, sièges fixés au sol, sièges pouvant être accrochés pour former une rangée, et destinés à être installés dans un ERP (établissement recevant du public)
- pour les matériaux destinés à tout siège, isolé ou non, destiné à une utilisation dans un établissement de classe P ( discothèque, bowling, salles de jeux..).

#### 2) Recommandation GPEM/CP-D2/2000 de la Commission Centrale des Marchés

Critère	Mode d'évaluation	Principe de l'essai	Exigence
Essai Feu Cigarette	<b>NF EN 1021-1</b>	Evaluation de l'allumabilité d'un meuble rembourré par une source cigarette en combustion	Non Allumage <i>avec un polyester FR neutre</i>
Essais Feu Allumette	<b>NF EN 1021-2</b>	Evaluation de l'allumabilité d'un meuble rembourré par Flamme équivalente à une allumette	Non Allumage <i>avec un polyester FR neutre</i>

Ce critère a pour origine la recommandation du GPEM/CP-D2/2000 de la Commission Centrale des Marchés, Guide sur l'évaluation du comportement au feu des sièges rembourrés et objets assimilables destinés aux collectivités du secteur public – N° 5729.

Pour la présente certification, la classe CF (passe les essais à la cigarette et à l'allumette) est retenue pour les matériaux destinés aux sièges rembourrés isolés pour mobilier professionnel ou mobilier de bureau.

#### 3) Pour les matériaux destinés aux sièges rembourrés utilisés en mobilier domestique :

Critère	Mode d'évaluation	Principe de l'essai	Exigence
Essai Feu Cigarette	<b>NF EN 1021-1</b>	Evaluation de l'allumabilité d'un meuble rembourré par une source cigarette en combustion	Non Allumage

### 12.3.1.3. Exigences environnement et composition chimique

Critère	Définition	Preuves à apporter lors de la constitution du dossier de demande ou des contrôles sur site
Exigences relatives aux approvisionnements en mousse de rembourrage	<p>Pour tous les types de mousses polyuréthane souples (en blocs, à découper ou moulées) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Interdiction d'utiliser du CFC, HCFC, HFC, ... comme agent d'expansion ;</li> <li>2. Obligation de préciser le nom de l'isocyanate mis en œuvre dans le process.</li> </ol>	Le demandeur fournira une attestation sur l'honneur de ses fournisseurs.
	<p>Pour les mousses polyuréthane souples en bloc à découper :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• obligation de s'approvisionner en mousses certifiées au choix selon le référentiel CERTIPUR ou OEKOTEX 100.</li> </ul>	Le demandeur fournira à FCBA les certificats, le cas échéant les rapports d'essais par un organisme accrédité.
Exigence relative à l'utilisation des retardateurs de flamme	<p>La présence ou l'utilisation des retardateurs de flamme mentionnés dans les listes citées ci-après n'est pas admise pour la production des produits d'ameublement labellisés CTB Composants d'Ameublement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les retardateurs de flamme ayant le statut de substances "candidates à autorisation" dans la liste mise à jour le 20/06/2011, tel que défini dans le règlement REACH (CE) N° 1907/2006</li> <li>• Les retardateurs de flamme cités dans l'Annexe XVII publiée par le règlement CE N°552/2009 du 22/06/2009 et actualisée par le Règlement UE n°276/2010 du 31 mars 2010 et interdits pour les applications textiles destinées à entrer en contact avec la peau</li> <li>• Les retardateurs de flamme interdits d'utilisation dans la classe de produits IV de OEKOTEX standard 100 tels que définis dans l'édition du 01/01/2011 de l'Annexe 4 Valeurs Limites et Solidités.</li> </ul>	<p>Le demandeur doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit une déclaration attestant qu'aucun additif retardateur de flamme n'a été utilisé</li> <li>• En cas d'utilisation de retardateur de flamme, préciser les retardateurs de flamme utilisés et fournir une documentation (fiches de données de sécurité, par exemple) et/ou des déclarations attestant leur conformité avec ce critère.</li> </ul>
Exigences relatives à l'utilisation des phtalates	<p>Seuls les phtalates qui, au moment de la demande, ont fait l'objet d'une évaluation des risques et n'ont pas été classés à l'aide d'une des phrases (ou combinaisons de phrases) de risque R60, R61, R62, R50, R51, R52, R53, R50/53, R51/53 ou R52/53, conformément à la directive 67/548/CEE, peuvent être utilisés dans le produit (le cas échéant). En outre, le DNOP (di-n-octyl phtalate), le DINP (di-isononyl phtalate) et le DIDP (di-isodécyl phtalate) ne sont pas autorisés dans le produit.</p> <p>Les références suivantes correspondent aux numéros CAS d'enregistrement unique établi pour tout produit chimique, polymère, séquence biologique et alliage par le Chemical Abstracts Service.</p> <p>DINP : CAS 28553-12-0 et 68515-48-0 DIDP : CAS26761-40-0 et 68515-49-1 DNOP : CAS 117-84-0.</p>	Le demandeur doit fournir une déclaration de conformité à ce critère.